

Informations de base	
2005/2665(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la position de l'Union européenne à l'égard du gouvernement cubain Subject 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde Zone géographique Cuba	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
01/02/2006	Débat en plénière		
02/02/2006	Décision du Parlement	T6-0042/2006	Résumé
02/02/2006	Résultat du vote au parlement		
02/02/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2005/2665(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Question orale/interpellation du Parlement		B6-0675/2005	16/01/2006	
Proposition de résolution		B6-0075/2006	01/02/2006	
Proposition de résolution		B6-0079/2006	01/02/2006	
Proposition de résolution		B6-0081/2006	01/02/2006	
Proposition de résolution		B6-0082/2006	01/02/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0042/2006	02/02/2006	Résumé

Résolution sur la position de l'Union européenne à l'égard du gouvernement cubain

2005/2665(RSP) - 02/02/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 560 voix pour, 33 voix contre et 19 abstentions, une résolution sur la position de l'UE à l'égard du gouvernement cubain.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Le Parlement déplore que les autorités cubaines n'aient pas donné les signaux significatifs réclamés par l'Union européenne en ce qui concerne le plein respect des libertés fondamentales, en particulier la liberté d'expression et la liberté d'association politique, et **condamne la recrudescence de la répression**.

Pour le Parlement, il semble inconcevable que des personnes continuent à être emprisonnées à Cuba en raison de leurs idéaux ou de leur activité politique pacifique. Il demande donc la **libération immédiate** de toutes les personnes emprisonnées pour délit d'opinion et exhorte le Conseil et la Commission à continuer à prendre toutes les initiatives nécessaires pour exiger la libération des prisonniers politiques et mettre un terme immédiat au harcèlement dont l'opposition politique et les défenseurs des droits de l'homme sont la cible.

Le Parlement condamne également l'interdiction de voyager opposée aux Dames en blanc (qui ont reçu le prix Sakharov par le Parlement en 2005), pour recevoir leur prix. Il prie donc les autorités cubaines d'autoriser sans délai les **Dames en blanc** à quitter l'île pour répondre à l'invitation du Parlement européen et invite son Président à procéder à toutes les démarches en son pouvoir pour que les lauréates puissent effectivement et personnellement recevoir le prix Sakharov. Il renouvelle à cet égard son invitation à **M. Oswaldo Payá Sardíñas** afin qu'il puisse venir s'exprimer devant les institutions communautaires.